
RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX



Février 2005

AUX RESPONSABLES DE LA PASTORALE PAROISSIALE ET DIOCÉSAIN

Bonjour,

Plus de six ans se sont écoulés depuis la parution de « voies d'avenir » où nous formulons nos premiers efforts de réaménagements pastoraux à la lumière du Synode diocésain (1987-1990) et des sessions pastorales tant au niveau diocésain qu'au niveau des zones pastorales et des paroisses.

Renouvelés dans notre mission de faire connaître le Christ et son message par des méthodes et des structures encore mieux appropriées, nous nous sommes appliqués de façon merveilleuse mais combien exigeante, à la mise sur pied de la catéchèse familiale et paroissiale et nous avons fait des pas importants sur la route de la collégialité par la création des équipes pastorales.

Si trois mots ont décrit la vie de feu Louis J. Robichaud: « passion, vision, courage », ces mêmes mots peuvent décrire notre passion pour Jésus Christ, notre vision pour l'avenir de nos communautés chrétiennes et notre courage devant les changements incontournables que nous devons effectuer.

Puissent le document de travail ci-joint et l'échéancier étalé sur dix-huit mois, raviver cette passion, cette vision et ce courage pour la cause du Christ et le bonheur véritable de nos frères et soeurs de notre Église bien-aimée.

+ François Thibodeau

+ François Thibodeau, c.j.m.

Évêque d'Edmundston

QUE DEVIENNENT NOS RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX?

Aux années pastorales 1997-1998 et 1998-1999, l'on a parlé abondamment des réaménagements pastoraux. Des sessions pastorales regroupant plus de 200 participants avaient eu lieu avec l'abbé Gilles Routhier, des consultations s'étaient tenues dans chacune des cinq zones, des documents contenant un nombre impressionnant de recommandations venant des paroisses elles-mêmes avaient été rédigés. Le document « Des voies d'avenir », publié le 16 décembre 1998, présentait 16 recommandations générales et 22 recommandations particulières. Que reste-t-il de ce travail? Quelles suites pouvons-nous encore y donner?

PREMIÈRE PARTIE: 16 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Au coeur de notre vie moderne, les événements se succèdent à un rythme rapide; il est surprenant malgré tout de voir que nous avons visé juste pour plusieurs recommandations générales. Voyons ensemble les recommandations générales portant sur l'équipe de pastorale paroissiale.

1. Qu'avant la fin de mai 1999, chaque conseil paroissial de pastorale, après consultation de la paroisse, fasse parvenir à notre évêque une liste de personnes, pouvant être mandatées comme membres éventuels d'une équipe de pastorale paroissiale.
2. Que lors des nominations pastorales, une attention spéciale soit portée à la composition et au fonctionnement des équipes de pastorale paroissiale.
3. Que lors de ces mêmes nominations, le prêtre-membre d'une équipe devienne, selon la législation de l'Église, le modérateur de l'équipe, en étant chargé des activités reliées à son ordination presbytérale.
4. Que l'équipe pastorale, mandatée par l'évêque, veille à ce que les divers aspects de la vie chrétienne (éducation de la foi, célébration des sacrements, communion fraternelle et transformation du milieu) soient pris en considération.
5. Que les membres de l'équipe pastorale puissent se rencontrer de façon habituelle à chaque semaine, qu'ils participent aux réunions mensuelles de la zone pastorale et soient assidus aux sessions pastorales diocésaines.
6. Que des règlements diocésains donnent des orientations précises quant aux rémunérations devant être faites aux personnes responsables de la paroisse, en tenant compte du temps fourni, des ressources disponibles et du nombre de personnes desservies.
7. Que, lorsqu'une équipe pastorale est mandatée, l'on révise les rôles et les fonctions du conseil paroissial de pastorale, afin d'éviter tout dédoublement ou toute multiplicité de réunions: si l'équipe voit à la réalisation des activités pastorales, les membres d'un conseil paroissial de pastorale s'adonnent davantage aux orientations pastorales à prendre.

ÉVALUATION SOMMAIRE

Cette série de recommandations vise surtout l'équipe de pastorale paroissiale. Chaque équipe paroissiale ou même chaque zone peut procéder à l'évaluation de ces recommandations. Mais nous pouvons dire que l'un des aspects majeurs de nos réaménagements pastoraux fut la mise sur pied de nos quinze équipes de pastorale paroissiale. Beaucoup d'énergies ont été déployées pour trouver et soutenir les membres de ces équipes. Nous y avons trouvé beaucoup de générosité et de foi. Il n'était vraiment plus possible qu'une personne puisse porter seule la charge d'une paroisse. Chaque équipe a dû trouver le rythme de ses rencontres. Des équipes qui ne se ressourcraient pas à la Parole de Dieu ou qui n'auraient que de rares rencontres, pourraient devenir rapidement des équipes fictives. Devant les besoins de chaque milieu, devant

les ressources de ce même milieu, chaque équipe s'est taillée sa propre identité. Il n'y a pas deux équipes pastorales identiques. De plus, des documents récents ont précisé les rôles et les responsabilités d'une équipe pastorale et du conseil paroissial de pastorale. Il y a un certain souci de formation continue, mais il n'est pas toujours facile de trouver le temps nécessaire à une telle formation. Les sept premières recommandations doivent continuer à nous interpeller pour des réponses toujours plus appropriées.

IMPORTANCE PRIORITAIRE À LA CATÉCHÈSE

8. Que l'on attache une grande importance à l'enseignement de la catéchèse au niveau de la paroisse.

À vrai dire, dans l'ensemble de nos paroisses, tant du secteur francophone que dans celui anglophone, des efforts innombrables ont été déployés pour relever le défi de la catéchèse familiale et paroissiale. Et cette catéchèse continuera d'être l'un des points majeurs de nos réaménagements pastoraux pour que le Christ Jésus soit mieux connu, aimé et proclamé. C'est le point central de la nouvelle évangélisation. « Que l'amour du Père pour le monde soit connu des grands et petits; qu'ils proclament la vie de Jésus. Sa Parole nous presse aujourd'hui. » Non seulement des parcours catéchétiques ont été inventés, des équipes ont été formées et de généreux dons ont été faits pour assurer le financement de cette catéchèse au cours des dix prochaines années. Mais l'aspect essentiel sera toujours l'expérience de foi de chaque personne baptisée et confirmée dans sa relation avec Jésus, son contact avec la Parole de Dieu, ses liens avec la communauté et son désir de croître comme disciple de Jésus.

SOUCI DES PAUVRES ET DES FAMILLES

9. Que l'on apporte un soin particulier aux pauvres, aux malades, aux jeunes et aux personnes âgées: que l'équipe pastorale veille à désigner les responsables requis.

10. Que l'on porte une attention particulière aux familles de notre milieu, spécialement à celles qui sont aux prises avec des difficultés majeures.

11. Que la formation de laïques engagés constitue une priorité de la part des responsables des paroisses.

12. Que, dans un désir de renforcer la vie de la communauté, l'on privilégie la participation à la messe ou au rassemblement dominical en l'église paroissiale, les services religieux étant assurés sur semaine dans les institutions n'ayant pas d'aumôniers.

Des efforts continuent d'être faits dans chacun des milieux pour tenter de rejoindre les pauvres tant d'ici que d'ailleurs: les banques alimentaires ne suffisent plus; les repas aux étudiants non plus. La pauvreté chez les enfants et chez les femmes continue d'être d'une réalité terrible en Amérique. Les services bénévoles aux malades ne se comptent plus: le personnel médical ne saurait suffire sans cette aide précieuse. La pastorale auprès des malades à domicile prend forme en certaines paroisses, en plus de la visite périodique du pasteur. Quant aux familles et aux jeunes, là aussi des efforts sont déployés pour la mise sur pied d'un service diocésain aux jeunes et à la famille. Déjà, des paroisses ont mis sur pied des équipes de pastorale jeunesse. « Que l'Esprit accompagne nos familles, qu'il les garde en tout temps, en tout lieu, que les jeunes aient la vie et la paix. Son royaume nous presse aujourd'hui. » Là aussi des dons généreux ont été effectués pour que cette pastorale familiale et jeunesse s'établisse dans notre milieu. Quant au rassemblement dominical, sa revalorisation est toujours à faire: en cette année eucharistique, que l'on puisse découvrir la pertinence et l'importance de ce rassemblement hebdomadaire en l'honneur du Christ ressuscité!

NOUVELLES PAROISSES

Enfin, les quatre dernières recommandations générales portaient sur la création éventuelle de nouvelles paroisses.

13. Que les nouvelles paroisses à créer soient considérées comme un regroupement de communautés chrétiennes, chacune étant respectée dans son identité, pour mieux répondre à plus long terme aux besoins spirituels de la population.
14. Que dès l'annonce de la création d'une nouvelle paroisse, l'équipe pastorale explore avec les CPP existants les modalités de composition et de fonctionnement du futur conseil paroissial de pastorale.
15. Que chaque nouvelle paroisse soit désignée sous un nouveau vocable, que le CPP de la paroisse concernée présente à l'évêque quelques noms possibles, en retenant notamment ceux de bienheureux, de bienheureuses, de saints et de saintes de notre Église.
16. Que chaque lieu de culte de paroisses nouvelles garde son identité propre et qu'il soit administré par un comité pour les affaires économiques en conformité avec les normes diocésaines.

Aucune paroisse nouvelle n'a été créée. Mais des rapprochements inter-paroissiaux ont été faits. Des échanges de services ont été réalisés, en particulier au niveau du feuillet paroissial. Les équipes de pastorale paroissiale devant desservir plus d'une paroisse, ont permis ces rapprochements, sans provoquer de remise de fond en comble des structures existantes, l'important étant surtout d'être centré sur la catéchèse familiale et paroissiale à assurer et sur la formation de l'équipe pastorale elle-même.

SOUHAITS

Si le présent document de travail nous permet de faire le point sur nos réaménagements pastoraux, il serait indispensable qu'au niveau du conseil diocésain de pastorale, au niveau des conseils paroissiaux et des équipes de pastorale paroissiale, l'on puisse se dire les bons coups de nos réaménagements, ce qu'il faut continuer à vivre et à intensifier, et ce qu'il faudrait initier. Pour ma part, comme évêque, je vois la nécessité de poursuivre et d'intensifier la catéchèse familiale et paroissiale, et de continuer à trouver les ouvriers et ouvrières dont notre Église a besoin. « Que Jésus choisisse pour son peuple des hommes et des femmes d'Évangile; que l'Amour envahisse leur cœur. Sa mission nous presse aujourd'hui. » Et continuons à bâtir ensemble des communautés chrétiennes vivantes, dynamisées par la jeunesse!

QUESTIONNAIRE

- **1 — En équipe paroissiale, dites ce qui a été le plus marquant dans les réaménagements pastoraux dans votre milieu?**
- **2 — Qu'est-ce qui doit être continué et consolidé?**
- **3 — Quels seraient les nouveaux pas à franchir au cours des prochains mois et au cours des prochaines années?**

DEUXIÈME PARTIE: 22 RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Quant aux 22 recommandations particulières, chaque paroisse et chaque zone pourront regarder celles qui les concernent en tout premier lieu. La plupart de ces recommandations provenaient des paroisses elles-mêmes: peut-être que les échéanciers étaient dans certains cas trop rapprochés. Mais il revient à chaque zone de dire ce qui serait le mieux dans les circonstances présentes. Je n'ai aucune intention de fermer l'une ou l'autre des paroisses actuelles. Mais nous devons nous demander si toutes les paroisses actuelles peuvent répondre aux exigences qui leur reviennent, une paroisse devant répondre à l'ensemble des besoins spirituels et pastoraux de ses membres. Si une paroisse ne compte pas 1 000 personnes, elle ne doit pas se culpabiliser de ne pas répondre aux critères d'une paroisse, peut-être serait-elle mieux de devenir partie d'une unité pastorale ou d'une nouvelle paroisse? À moins de 1 000 personnes, il est difficile d'organiser chaque semaine des liturgies vivantes et signifiantes, une catéchèse avec les divers parcours, une pastorale jeunesse, une pastorale familiale, une pastorale des sacrements et même une auto-suffisance financière. Oui, il serait important que, dans chaque zone, on rediscute sans tension ni pression l'avenir des paroisses.

L'ampleur des changements à venir ne doit pas nous décourager. L'Esprit Saint habite et anime notre Église. N'ayons pas peur du futur. N'ayons pas peur d'ouvrir toutes grandes les portes au Seigneur Jésus: c'est en son nom que nous accomplissons la mission de l'Église.

Il importe de développer une sensibilité à tout ce qui pourrait compromettre ou promouvoir ces changements. Des attitudes de vérité, de charité, de franchise, de solidarité nous permettront de prendre le tournant du nouveau millénaire; sinon, des générations souffriront des changements que nous aurions négligés.

- VOCABULAIRE -

➔ PAROISSE:

Communauté déterminée de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée à un prêtre comme à son pasteur propre, ou à une équipe de pastorale, sous l'autorité de l'évêque diocésain. La paroisse peut être constituée d'une ou de plusieurs communautés dûment reconnues.

➔ COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE:

Regroupement de personnes baptisées sur un territoire donné, partageant un même sentiment d'appartenance, un même milieu, une même culture ou des valeurs similaires.

➔ ÉQUIPE DE PASTORALE PAROISSIALE:

Groupe de personnes mandatées par l'évêque pour partager ensemble une charge pastorale en collaboration avec un pasteur désigné comme modérateur, au service de la mission de l'Église du Christ dans une ou plusieurs paroisses.

➔ UNITÉ PASTORALE:

Regroupement de quelques paroisses ayant une proximité géographique, institué par l'évêque, doté de modes d'organisation et de collaboration concertés, permanents et réguliers, pour assurer ensemble, sur un territoire déterminé et grâce à l'équipe de pastorale, la mission de l'Église dans toutes ses dimensions.

➔ CRÉATION D'UNE NOUVELLE PAROISSE:

Établissement d'une paroisse à partir du territoire de deux ou de plusieurs paroisses qui, de ce fait, perdent leurs statuts canonique et juridique pour former une nouvelle paroisse.

- HAUT-MADAWASKA -

1998-1999

Il y a présentement une paroisse (Lac Baker) desservie par un curé; les deux autres unités pastorales ont été confiées pour un an à deux prêtres: a) Clair, Connors et St-François-Xavier b) Baker-Brook et St-Hilaire. Tous les lieux de culte sont demeurés ouverts, principalement pour la célébration des mariages, des baptêmes, des funérailles et des Adaces. Tous les CPP et les CPAÉ sont en vigueur. L'on fera un effort de préparation inter-paroissiale aux sacrements, principalement au niveau du baptême, du pardon, de la confirmation et du mariage. Il y a volonté d'échanges pastoraux auprès des personnes âgées (foyers), des jeunes et des travailleurs. L'on espère l'aide occasionnelle de prêtres de l'extérieur. L'on désire la célébration de la confirmation dans chacune des paroisses. Il y a nécessité de trouver de futurs agents et agentes de pastorale, tout en poursuivant l'évaluation de la situation de l'ensemble de la zone. L'on souhaite que le Congrès Eucharistique 1998 continue d'apporter d'heureuses suites, spécialement au niveau des activités inter-paroissiales.

1999-2000

-Aménagement d'une nouvelle paroisse, comprenant Clair, St-François-Xavier, Connors; nouveau vocable éventuel à trouver, un seul CPP mais 3 CPAÉ.

- Accueil éventuel de séminaristes-stagiaires

- Responsable de catéchèse pour jeunes et adultes au niveau de la zone

2000-2002

- Evaluation des étapes franchies et préparation d'autres responsables

2002-2003

- Aménagement éventuel d'une deuxième paroisse, comprenant cette fois St-Hilaire, Baker-Brook et Lac-Baker; nouveau vocable éventuel à trouver, un seul CPP, 3 CPAÉ

- Lac-Baker: station estivale importante; presbytère: vocation pour les prêtres à la retraite.

- RESTIGOUCHE -

1998-1999

- Deux unités pastorales a) St-Quentin et St-Martin
b) Kedgwick et St-Jean-Baptiste

- Étude en cours d'une seule éventuelle unité pastorale, respectant chaque paroisse, chaque lieu de culte et chaque CPAÉ

- recherche de nouvelles personnes responsables de l'église St-Martin et du presbytère et de l'église St-Jean-Baptiste

- Échanges inter-paroissiaux pour la préparation aux sacrements (baptême, pardon, confirmation, mariage)

- Célébration de la confirmation dans chaque paroisse

- Présence à assurer: aux jeunes (écoles et maisons de jeunes), aux malades (à l'hôpital et aux maisons) aux travailleurs, aux pauvres, aux personnes âgées

- Participation des présidents des CPP aux rencontres de la zone

- Formation d'agents et d'agentes de pastorale

1999-2000

-Poursuite des services paroissiaux avec une certaine intensification

-Implantation éventuelle d'un conseil de pastorale pour la zone

-Catéchèse aux jeunes et aux adultes

2000-2001

Poursuite des efforts entrepris

-Création éventuelle d'une paroisse, respectant chaque lieu de culte et chaque administration locale.

- GRAND-SAULT -

1998-1999

- Recherche de réaménagements appropriés
- Formation d'agents et d'agentes de pastorale
- Décloisonnement entre les paroisses, via le Congrès Eucharistique 1999
- Catéchèse inter-paroissiale
- Souci de la formation catéchétique
- Question posée: la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes devrait-elle continuer à être rattachée à la zone de Grand-Sault?

1999-2000

- éventuelle unité pastorale: - St-Léonard et St-Léonard-Parent
 - Assomption et Saint-André
 - St-Georges-Drummond
- avec respect des CPP, des CPAÉ et des CPL (liturgie)

2000-2001

- implantation éventuelle d'une nouvelle paroisse: nouveau vocable éventuel, un seul CPP
(St-Léonard-Parent - St-Léonard)

2001-2002

- implantation d'une deuxième paroisse
(Assomption - St-André)

2002-2003

- implantation d'une nouvelle paroisse: nouveau vocable éventuel, un seul CPP
(St-Georges - Drummond)

- VICTORIA-SUD -

1998-1999

Deux unités pastorales:

- a) District Ouest: St.Patrick, St.Mary of Angels, Tilley, Aroostook, Maliseet
 - b) District Est: Blue Bell, Anderson Road, Plaster Rock
- Respect des CPP et des CPAÉ

-recherche de réaménagements,

- mise en place progressive d'une équipe de pastorale, les CPP devenant davantage des groupes d'orientation pastorale au lieu d'exécutif.

-formation d'agents et d'agentes de pastorale

-échanges entre les paroisses (catéchèse, préparation aux sacrements)

- Alternance d'assemblées dominicales en attente de célébrations eucharistiques (ADACES) et messes

1999-2000

-Trois paroisses:- Maliseet

-Secteur Ouest (nouveau vocable éventuel, un seul CPP)

-Secteur Est (nouveau vocable éventuel, un seul CPP)

Respect des lieux de culte, des CPAÉ

Lieux de culte occasionnels: Tilley, Aroostook, Anderson Road pour baptême, funérailles, prières communautaires, célébration sur semaine,

Lieux de cultes dominicaux; St.Patrick, Blue Bell, Plaster Rock, Maliseet, St.Mary.

-Formation d'agents et d'agentes de pastorale

- EDMUNDSTON -

1998-1999

- Préciser les limites de la zone pastorale d'Edmundston (limitée à la nouvelle ville d'Edmundston? St-Hilaire désire demeurer dans le Haut-Madawaska. Faut-il « ressusciter » la zone de Madawaska-Centre?
- échanges accrus de services inter-paroissiaux au niveau de la préparation des sacrements
- formation d'agents et d'agentes de pastorale

1999-2000

- célébration du Jubilé
- préparation et tenue du Congrès Eucharistique

2000-2001

- modalités à explorer: unité pastorale; Ste-Anne, Rivière-Verte, Notre-Dame-de-Lourdes
- modalités à explorer: unité pastorale: St-Joseph-St-Basile
St-Joseph-St-Jacques

2001-2002

- modalités à explorer: unité pastorale: Cathédrale et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

- SERVICES DIOCÉSAINS -

L'ensemble des Services diocésains, en particulier le Service de la Pastorale, est concerné au plus haut point par tous ces réaménagements. Le Service de la pastorale aura à rappeler constamment le primat de la Mission de l'Église, la participation de toutes les personnes baptisées et confirmées, la collégialité, la co-responsabilité. Les offices, les mouvements et les organismes devront en tenir compte dans la programmation de leurs activités.

Communion et formation seront les pôles majeurs de chacun des offices. Cette communion devra viser à développer ensemble un sens missionnaire accru, en allant vers les autres, spécialement vers les personnes que notre pastorale n'atteint pas encore suffisamment: les pauvres, les jeunes, les familles. Cette communion se fonde sur la mission reçue et sur les liens de fraternité qui nous unissent les uns aux autres. Cette communion exigera des communications de qualité et régulières entre tous les intervenants et intervenantes de la pastorale. L'utilisation judicieuse de notre site Internet pourra s'avérer d'une grande utilité.

Le Service de pastorale continuera à assurer la formation aux agents et agentes de pastorale: formation pastorale, formation catéchétique, formation biblique, formation liturgique, formation missionnaire. Selon les ressources disponibles, le service de pastorale veillera à « décentraliser » les sessions données.

Certains services, assurés par le Diocèse, devront être davantage assumés par les zones. Ainsi la pastorale jeunesse et la catéchèse devront s'enraciner d'abord au niveau des zones, tout comme le Service de préparation au mariage a pu le faire au cours des dernières années. L'office de pastorale vocationnelle aura un rôle majeur à assurer, celui de conscientiser l'ensemble de notre Église à continuer de prier pour une relève de qualité d'ouvriers et d'ouvrières de l'Évangile et de savoir discerner avec les responsables de communautés, les personnes requises.

Les rencontres périodiques entre responsables d'offices et de zones permettront d'ajuster continuellement les services à offrir aux divers milieux.

- QUESTION -

- **Dans le cadre de tous ces réaménagements pastoraux, comment voyez-vous les services diocésains (catéchèse, pastorale jeunesse, pastorale familiale, pastorale hospitalière, formation pastorale, etc.) ?**